

Élections confédérales de l'UMIH : Franck Chaumès et Valentin Prudon placent la sauvegarde des entreprises et le pouvoir d'agir des territoires au cœur de leur projet

Un projet construit autour de 14 engagements pour défendre les métiers, anticiper leurs transformations et remettre les branches et les départements au centre de l'UMIH

Paris, le 17 septembre 2026 - *Candidats à la présidence et à la vice-présidence confédérales de l'UMIH, Franck Chaumès et Valentin Prudon présentent leur projet pour les quatre prochaines années. Leur ambition : construire une organisation davantage au service des entreprises, de ses branches et de ses territoires, capable de protéger les modèles aujourd'hui fragilisés tout en préparant les transformations à venir. Leur démarche repose sur trois priorités : défendre, adapter et rassembler. Elle se traduit par 14 engagements portant sur la restauration traditionnelle, la rentabilité, la transmission des entreprises, l'équité entre les acteurs, l'accompagnement des adhérents, l'innovation, le recrutement et les moyens accordés au réseau territorial. Franck Chaumès et Valentin Prudon ne proposent pas une refonte institutionnelle conçue depuis Paris, mais une méthode partant des besoins exprimés par les professionnels, les branches et les syndicats départementaux. Le niveau confédéral doit, selon eux, écouter, coordonner, fournir des outils et porter nationalement les combats définis par le terrain.*

Jusqu'au scrutin du 13 octobre, Franck Chaumès et Valentin Prudon iront à la rencontre des élus et des professionnels des UMIH départementales dans toute la France. Cette démarche doit leur permettre de présenter leurs 14 engagements, mais aussi de confronter leurs propositions aux attentes et aux réalités de chaque territoire.

« Nous ne croyons pas à une UMIH où tout se déciderait depuis Paris. Pour nous, les départements et les branches sont les vrais patrons de l'UMIH. Le confédéral doit être à leur service : écouter, coordonner, donner des moyens, construire du collectif et porter leurs combats au plus haut niveau », affirment Franck Chaumès et Valentin Prudon.

Sauver la restauration traditionnelle : le premier engagement

La sauvegarde de la restauration traditionnelle constitue le premier engagement de leur projet. Ce choix répond à une situation économique désormais objectivée par le nouvel Observatoire économique de la restauration réalisé par l'UMIH avec l'Ordre des experts-comptables.

Au deuxième trimestre 2026, leur chiffre d'affaires moyen recule de 6,5 % par rapport au deuxième trimestre 2025. Sur l'ensemble des six premiers mois de l'année, la baisse atteint également 6,5 % par rapport au premier semestre 2025. La baisse touche 14 régions sur 15 et 95 départements sur 98.

Cette diminution intervient après une forte dégradation de la rentabilité en 2025 : le résultat moyen des restaurants traditionnels a baissé de 11,8 % et leur résultat médian de 20,7 %, pour tomber à 10 314 euros. Au moins un quart des établissements sont déficitaires.

Face à cette fragilisation, le projet « Chaumès-Prudon » propose un ensemble cohérent de mesures : un affichage obligatoire, lisible et harmonisé du fait maison ; la création d'un titre d'« artisan restaurateur » ; un Permis d'entreprendre comprenant 35 heures de formation en gestion, droit et management ; ainsi qu'une régulation locale et temporaire des nouvelles implantations dans les zones saturées, décidée avec les maires et les professionnels.

Le projet défend également un double plafond d'utilisation des titres-restaurant, plus élevé au restaurant qu'en grande surface, afin de leur redonner leur vocation première : financer le repas des salariés.

« Sauver la restauration traditionnelle, c'est préserver un modèle économique composé majoritairement d'entrepreneurs indépendants, mais aussi un art de vivre, des emplois, des savoir-faire et l'âme de nos territoires », expliquent Franck Chaumès et Valentin Prudon.

Faciliter concrètement la reprise et la transmission

Alors que de nombreux professionnels approchent de l'âge de la transmission et que les repreneurs rencontrent des difficultés croissantes pour financer l'acquisition d'un établissement, Franck Chaumès et Valentin Prudon proposent d'agir simultanément en faveur du cédant et du repreneur.

Leur projet prévoit de porter de 500 000 à 1 million d'euros l'abattement sur la plus-value de cession pour le vendeur et l'abattement sur les droits d'enregistrement pour le repreneur. Il propose également de permettre l'amortissement du rachat du fonds de commerce sur une période de sept à dix ans et, en cas de crédit-vendeur, d'étaler le paiement de l'impôt sur la plus-value sur toute la durée des paiements.

Cette approche constitue l'un des marqueurs du projet : partir des obstacles économiques rencontrés par les entreprises pour proposer des dispositifs précis, chiffrés et directement défendables auprès des pouvoirs publics.

Donner aux territoires les données et les moyens d'agir

Franck Chaumès et Valentin Prudon souhaitent étendre à l'ensemble des métiers de l'hôtellerie-restauration le modèle d'Observatoire déjà développé pour la restauration avec l'Ordre des experts-comptables.

L'objectif est de disposer d'indicateurs actualisés, métier par métier et département par département, complétés par des panels de professionnels constitués avec les syndicats territoriaux. Ces données doivent permettre d'anticiper les difficultés, de mesurer les transformations du secteur et de défendre des réponses adaptées auprès des préfets, des parlementaires et des collectivités.

Le projet prévoit parallèlement de porter à 80 % la part des fonds de l'APG HCR reversée aux organisations représentatives, afin de renforcer les moyens des branches et des départements.

Une Conférence annuelle des présidents doit également permettre aux territoires de participer plus directement à la définition des priorités nationales et de contrôler leur mise en œuvre.

Transformer l'UMIH en plateforme de services et d'innovation

Le projet Chaumès-Prudon entend mettre l'intelligence artificielle au service des adhérents grâce à une plateforme nationale d'assistance juridique, fiscale et sociale accessible par l'intermédiaire des départements.

La création d'UMIHLab, laboratoire de l'innovation de l'organisation, doit permettre de tester, référencer et négocier des solutions utiles aux entreprises, plutôt que de laisser chaque professionnel affronter seul la multiplication des offres numériques.

Le projet propose également la création d'un « Sommet de l'Hospitalité » française, réunissant professionnels, décideurs et experts, ainsi que d'une « Semaine de l'Hospitalité française » destinée à faire découvrir au grand public les métiers et les savoir-faire du secteur.

Défendre tous les métiers et toutes les formes d'hospitalité

Les 14 engagements concernent l'ensemble des cafés, hôtels, restaurants, discothèques, traiteurs, bowlings, thalassos et établissements touristiques représentés par l'UMIH.

Le projet défend le principe « mêmes activités, mêmes règles » face aux meublés touristiques, au paracommercialisme et aux activités temporaires. Il prévoit également des mesures en faveur des cafés et des établissements ruraux, des territoires insulaires, des exploitants de plages, de ports et de domaines skiables, ainsi que du logement des salariés saisonniers.

Franck Chaumès et Valentin Prudon veulent enfin préserver l'unité de l'UMIH en renforçant la place de ses branches, de ses présidents départementaux et de ses différentes générations d'entrepreneurs.

« Nous croyons profondément que nos métiers ont un avenir. Notre responsabilité est double : protéger ce qui fait notre identité et préparer les évolutions plutôt que de les subir. Notre candidature ne se construit pas contre quelqu'un. Elle porte une méthode : défendre, adapter et rassembler », considèrent Franck Chaumès et Valentin Prudon.

Deux professionnels, deux métiers et deux générations

Franck Chaumès, restaurateur de quatrième génération, est président national UMIH Restauration et président de l'UMIH Gironde. Entrepreneur depuis 1990, il a créé, repris et accompagné plusieurs établissements en France et à l'étranger.

Valentin Prudon, hôtelier de deuxième génération, est président de l'UMIH Corrèze et Creuse. Après une formation en finance et marketing et une expérience à l'Hôtel de Crillon, il a repris avec son frère la direction de l'entreprise familiale.

Leur candidature associe ainsi la restauration et l'hôtellerie, l'expérience et le renouvellement générationnel, les territoires urbains, ruraux et touristiques.